



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 6929

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les interrogations exprimées par la Fédération des associations de veuves civiles chefs de famille (FAVEC) quant aux problèmes spécifiques des régimes particuliers de sécurité sociale. Ainsi, concernant les retraites, malgré l'application de la loi de modernisation de 1995, certaines pensions n'ont subi aucune augmentation. En conséquence, la FAVEC-Moselle demande la révision du minimum vieillesse et l'augmentation du plafond de cumul. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6929

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4304